

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, tenue au Centrexpo Drummondville, 550, rue Saint-Amant à Drummondville (Québec), le mercredi 15 avril 2015 à 10 h (l'« Assemblée »)

De concert avec Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »), les membres du conseil d'administration (le « Conseil ») et les membres du bureau de la présidence, Jean Houde, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Jean Houde remercie la ville de Drummondville pour son accueil chaleureux à l'occasion de l'Assemblée. Il souligne le rôle économique et social important de la Banque dans la région du Centre-du-Québec, et ce, grâce au travail et au dévouement de ses employés, à la fidélité de sa clientèle et à la confiance de ses actionnaires.

Jean Houde indique que, conformément au règlement administratif de la Banque, le Conseil l'a désigné pour agir à titre de président de l'Assemblée et a désigné Dominic Paradis, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, pour agir à titre de secrétaire de l'Assemblée. Il invite par ailleurs les personnes présentes à prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et du code de procédure distribués avant le début de l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée explique les modalités entourant les interventions durant l'Assemblée. Il poursuit son allocution en indiquant que certaines des déclarations qui seront faites au cours de l'Assemblée contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs et il indique que de plus amples renseignements à ce sujet sont inclus dans le rapport annuel 2014 de la Banque ainsi que dans le rapport de gestion relatif au premier trimestre de l'exercice 2015, lesquels sont disponibles sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR.

ATTESTATION DU QUORUM ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président de l'Assemblée désigne Martine Gauthier et Sonia Ciavaglia de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Il constate que le quorum requis de 10 actionnaires présents ou représentés par fondés de pouvoir est atteint et déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

DISCOURS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ⁽¹⁾

Louis Vachon souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il souligne la présence de la Banque à Drummondville depuis plus de 100 ans, puis présente les membres du bureau de la présidence.

Il débute son allocution en mentionnant que la Banque a une présence régionale forte, qu'elle joue un rôle déterminant dans la création, la croissance et la pérennité des entreprises et qu'elle a une présence pancanadienne de plus en plus marquée.

Louis Vachon exprime sa fierté quant à l'excellente performance financière de la Banque et énumère certaines données financières relatives à l'exercice 2014 dont le résultat net, le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres. Il souligne également la solidité financière de la Banque et la hausse soutenue de ses dividendes.

Il énonce les priorités stratégiques de la Banque, soit poursuivre la stratégie *un client, une banque*, à travers une expérience client distinctive et multicanal, assurer l'équilibre constant entre ses parties prenantes, qui sont les actionnaires, les clients, les employés et la collectivité, et continuer l'expansion de son modèle super-régional. Il énumère ensuite quelques investissements faits à l'international en 2014 et 2015, dont NSIA, AfrAsia Bank Limited et ABA Bank. Il ajoute qu'il s'agit d'un projet pilote visant à reproduire, sur une base prudente et profitable, le modèle de banque super-régionale à l'extérieur du Canada.

Il souligne les lancements, au cours des derniers mois, des applications mobiles pour iPad et Android et de l'application MonIdée. Il poursuit en mentionnant que le facteur le plus important pour réussir le virage vers la Banque multicanal est la culture de collaboration. De plus, il présente la nouvelle signature de marque de la Banque.

Il rappelle par ailleurs les distinctions reçues par la Banque en tant qu'Employeur de choix au Canada et en tant que banque affichant une des meilleures performances environnementales au monde. Il exprime sa fierté quant à la diversité

et quant à la représentation féminine qui est maintenant de 42% au sein de la haute direction et de 44% au sein du Conseil.

Il réfère au rôle d'acteur économique et social de premier plan joué par la Banque, ainsi qu'à son soutien marqué à l'entrepreneuriat.

Louis Vachon conclut son discours en soulignant le don fait par la Banque au Centre DEL (Développement et Leadership) du Collège Saint-Bernard de Drummondville et l'implication de la Banque dans des tournois de tennis au Canada, dont certains ont lieu à Drummondville. Il ajoute que la Banque a connu une solide performance au cours de l'exercice 2014.

Finalement, il remercie le Conseil, l'équipe de direction, les actionnaires, les employés et les partenaires de la Banque qui, année après année, assurent le succès de la Banque.

RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le président de l'Assemblée déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2014 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

RAPPEL DES PRATIQUES GÉNÉRALES APPLICABLES À LA TENUE DU VOTE

Dominic Paradis rappelle l'encadrement général applicable à la tenue du vote. Il mentionne que le vote sur chacune des propositions se fera au scrutin secret et que les résultats du vote seront communiqués dès que les rapports des scrutateurs auront été remis au président de l'Assemblée. Il ajoute qu'un rapport sur les résultats du vote sera disponible sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR, après l'Assemblée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée rappelle que, tel qu'il est mentionné dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire »), Bernard Cyr a quitté le Conseil en août 2014 et Gérard Coulombe ne sollicite pas le renouvellement de son mandat d'administrateur.

Il spécifie que, conformément à une résolution adoptée par le Conseil, le nombre d'administrateurs à élire a été fixé à 16.

Dominic Paradis énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur: Raymond Bachand, Maryse Bertrand, Lawrence S. Bloomberg, Pierre Boivin, André Caillé, Gillian H. Denham, Richard Fortin, Jean Houde, Karen Kinsley, Louise Laflamme, Julie Payette, Roseann Runte, Lino A. Saputo jr, Andrée Savoie, Pierre Thabet et Louis Vachon. Marie-Christine Marcoux, actionnaire de la Banque, propose l'élection de chacun de ces candidats et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste, et Claude Laurent, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette première proposition de la direction.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée signale qu'en 2014, le Conseil, appuyé du comité de ressources humaines, a poursuivi sa révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération de la haute direction. Il remercie les membres du comité de ressources humaines de la Banque pour le travail effectué à cet égard.

Johanne Larouche, actionnaire de la Banque, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire. Manon Dumoulin, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Daniel Thouin, représentant et fondé de pouvoir du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « MÉDAC »), commente la rémunération de la haute direction et propose de voter contre cette proposition. M. Houde remercie M. Thouin pour son intervention.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette deuxième proposition de la direction.

⁽¹⁾ Les diapositives au soutien de l'allocution de Louis Vachon sont consignées aux registres de la Banque et sont disponibles sur le site Internet de la Banque.

⁽²⁾ Le texte des propositions de la direction est présenté intégralement dans la Circulaire.

Nomination de l'auditeur indépendant

Claude Laurent, actionnaire de la Banque, propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte s.e.n.c.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2014 et se terminant le 31 octobre 2015. Johanne Larouche, actionnaire de la Banque, appuie cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette troisième proposition de la direction.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE ⁽³⁾

Le président de l'Assemblée indique aux actionnaires que la Banque a reçu, dans le délai prescrit, une proposition du MÉDAC concernant les options d'achat d'actions. Cette proposition a été incluse dans la Circulaire aux fins de sa présentation lors de l'Assemblée. Il ajoute que la Banque et le MÉDAC ont par ailleurs convenu d'inclure, dans la Circulaire, une proposition concernant le rapport sur la rémunération, à titre informatif seulement. Ainsi, seule la proposition concernant les options d'achat d'actions est soumise au vote.

Avant de procéder à la présentation, à la discussion et au vote sur la proposition sur laquelle les actionnaires sont appelés à se prononcer, le président de l'Assemblée énonce quelques consignes à suivre. Il réfère en outre les actionnaires à la Circulaire afin d'y consulter la position de la Banque sur cette proposition.

Le président de l'Assemblée invite le représentant du MÉDAC à présenter la proposition de ce dernier.

Préalablement à la présentation de la proposition de l'actionnaire, Michel Desjardins, représentant et fondé de pouvoir du MÉDAC, souligne la nomination de Louis Vachon à titre de PDG de l'année 2014 par le magazine *Canadian Business*. Il souligne aussi l'atteinte par la Banque d'un ratio de représentation féminine au Conseil de 44%.

Première proposition d'actionnaire

Michel Desjardins présente la proposition d'actionnaire portant sur les options d'achat d'actions.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette proposition d'actionnaire.

Daniel Thouin présente ensuite la proposition concernant le rapport sur la rémunération qui a été incluse dans la Circulaire à titre informatif seulement et qui n'est pas soumise au vote des actionnaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de l'Assemblée énonce les règles applicables à cette portion de l'Assemblée et cède la parole à Louis Vachon afin que celui-ci anime la période de questions, laquelle porte sur les points suivants :

- Le pourcentage des pertes reliées au papier commercial adossé à des actifs récupérées depuis 2008;
- L'offre de fonds spécialisés de fiducie de revenus en immobilier;
- La gestion de patrimoine et le transfert d'entreprises; et
- Les hypothèques sans lien de dépendance à partir de REER.

RÉSULTATS DES VOTES

À la suite de la réception du rapport des scrutatrices, le président de l'Assemblée annonce aux actionnaires les résultats des votes suivants :

Propositions de la direction

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée annonce que tous les candidats à un poste d'administrateur ont été élus avec au moins 85,59 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée annonce que 93,70 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Le président de l'Assemblée annonce que 99,75 % des votes ont été exprimés **EN FAVEUR** de cette proposition.

Proposition d'un actionnaire

Proposition d'un actionnaire

Le président de l'Assemblée annonce que 94,90 % des votes ont été exprimés **CONTRE** cette proposition.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires et déclare l'Assemblée levée.

(s) Jean Houde
Président

(s) Dominic Paradis
Secrétaire

⁽³⁾ Le texte des propositions de l'actionnaire et de la position de la Banque est présenté intégralement dans la Circulaire.